



# COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

---

## Conseil Communal

Rapport de la Commission ad hoc relatif au préavis municipal No : **13/2024**

Demande d'un crédit d'étude de CHF 85'000 – TTC pour l'étude de valorisation des ressources en eau potable et l'interconnexion entre les communes d'Arzier-Le-Muids et Bassins

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Notre Commission s'est réunie en date du 4 novembre 2024 pour étudier le préavis susmentionné en présence de Monsieur Frédéric Guilloud, Municipal. Nous le remercions ici pour ses explications et les réponses à nos questions.

### Commentaires généraux

Il s'agit ici d'une demande de crédit pour deux pré-études afin de définir la pertinence d'un projet d'interconnexion entre les communes d'Arzier-Le-Muids et de Bassins et l'étude de nouvelles ressources aquifères et un accompagnement géologique. Ces deux pré-études sont intimement liées et complémentaires.

Au vu des enjeux futurs concernant cette ressource vitale et ayant l'opportunité de disposer de ressources en eau sur notre territoire, la commission recommande l'acceptation de ce préavis.

Suite aux résultats de ces pré-études, la commission note qu'il sera nécessaire de conclure un accord avec la commune de Bassins sur la répartition des coûts de la réalisation des ouvrages (interconnexion et exploitation des nouvelles ressources identifiées).

### Proposition d'amendements

Néant

### Conclusion

Après avoir pris connaissance du préavis municipal No 13/2024 et en avoir débattu, la Commission a conclu à son acceptation par l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait à Arzier-Le Muids, le 4 novembre, 2024

Gewalt Frédéric (excusé)

Julien Roch, rapporteur suppléant

Alexandre Forgeoux

Fabrice Pervangher

Isabelle Cornut